

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**CASTELRENAUDAIS**

**Réunion du Conseil Communautaire**

**le mercredi 27 avril 2022 à 19 heures  
Salle du Conseil**

**Compte rendu**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 27 avril à 19 heures, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.  
Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : mercredi 20 avril 2022

Étaient présents :

Jocelyne DEFEINGS, Chantal AVENET, Fabien HOUZÉ, Odile LANDRY, Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Corinne GUILLAUT, Alain PELÉ, Damien GARCIA, Evelyne HAURY, Gaëlle POUPIN, Véronique BERGER, Jocelyne PETAY, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Frédéric LAUGIS, Joël DENIAU, Gino GOMMÉ, Joël BESNARD, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Catherine DATTÉE, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents excusés :

Sylvie GANNE donne pouvoir à Corinne GUILLAUT,  
Béatrice VERWAERDE donne pouvoir à Patrice POTTIER,  
Jean-Claude BAGLAN, Smaïl ABERKANE, Philippe ITEY.

Madame Evelyne HAURY remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée .....	31
Nombre de délégués en exercice .....	31
Quorum .....	16

Madame la Présidente propose l'ajout suivant à l'ordre du jour de la présente séance : Subvention exceptionnelle pour l'Ukraine.

**Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire**

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

**Approbation du compte-rendu du Conseil communautaire du 16 mars 2022**

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal corrigé du Conseil communautaire de la séance du 16 mars 2022.

**FINANCES**

**Subvention exceptionnelle pour l'Ukraine**

Le Conseil communautaire a abrogé la délibération n° 2022-042 du Conseil communautaire en date du 16 mars 2022, a octroyé une subvention exceptionnelle à l'association Castelrenaudais Solidarité Ukraine de 6 000 € et a autorisé Madame la Présidente ou le Vice-Président à mettre en œuvre les formalités nécessaires pour verser la subvention exceptionnelle auprès de l'association Castelrenaudais Solidarité Ukraine.

## STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE

### Marketplace départementale – convention de financement

Le Conseil communautaire a accepté de verser une participation triennale au titre de la mise en place de la marketplace territoriale pour un montant global de 6 026 € pour l'ensemble de la période, dont 3 565 € en 2022, 2 073 € en 2023 et 388 € en 2024 ; a approuvé la convention telle que proposée et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à finaliser et à signer la convention et tous les documents relatifs à ce dossier.

### Rénovation des deux commerces situés sur la commune de Les Hermites

Le Conseil communautaire a émis un avis favorable sur ce point, a validé les devis complémentaires, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer les documents afférents à ce dossier.

### Marché public pour la réhabilitation des Tanneries de Château-Renault

Le Conseil communautaire a émis un avis favorable sur ce point, a validé le rapport d'analyse, a déclaré la procédure sans suite, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer les documents afférents à ce dossier.

### Renaudais Création Développement et Relance – Attribution des aides

Le Conseil communautaire a accepté d'octroyer le montant de 3 000 € à Le p'tit pigma et 1 656 € à la Sarl Bailleu au titre des subventions Renaudais Création Développement et Relance, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention avec l'entreprise attributaire de l'aide.

### Renaudais Création Développement Agriculture – Attribution des aides

Le Conseil communautaire a accepté d'octroyer le montant de 2 000 € à La fromagerie de Lucie au titre des subventions Renaudais Création Développement Agriculture, a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention avec l'entreprise attributaire de l'aide, et a acté que ce dossier fera l'objet d'une demande de déblocage de la consignation versée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Porte de Touraine.

### Aides à l'immobilier d'entreprises – Soutien au projet immobilier de la Sarl La Flore des Jardins

Le Conseil communautaire a décidé d'octroyer une aide à l'immobilier d'entreprises d'un montant de 22 500 € abondée par le Conseil régional à hauteur de 22 500 € à la Sarl La Flore des Jardins, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à finaliser et à signer la convention et tous les documents relatifs à ce dossier.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### Marché public relatif à la mission de suivi-animation de l'OPAH, OPAH-RU et Opération Façades du Castelrenaudais

Le Conseil communautaire a émis un avis favorable sur ce point, a classé sans suite l'appel d'offre pour motif d'intérêt général, et a autorisé Madame la Présidente ou son vice-président à signer les documents afférents à ce dossier.

## PETITE ENFANCE

### Délégation de service public Multi accueil

Le Conseil communautaire a autorisé le lancement d'une consultation en vue d'une délégation de service public, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à finaliser et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### Fermeture définitive de la crèche familiale

Le Conseil communautaire a acté la fermeture définitive de la crèche familiale et le licenciement des agents.

### MSA : Convention 2021 Prestation de service « Relais Assistantes Maternelles »

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou le Vice-Président en charge de la petite enfance à signer la convention de prestation de service « Relais Assistantes Maternelles » entre la Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine et la

### **Proposition de critères hiérarchisés d'attribution des places**

Le Conseil communautaire a validé les critères d'attribution des places en Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants.

## **FINANCES**

### **Cinéma d'Art et d'Essai « Le Balzac » : Attribution d'une subvention de fonctionnement**

Le Conseil communautaire a attribué une subvention de fonctionnement de 34 000 € au Cinéma Le Balzac au titre de l'année 2022, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **Frais de déplacement**

Le Conseil communautaire a validé l'actualisation du remboursement des frais de transport pour les trajets réalisés à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022 selon le nouveau barème kilométrique.

### **Budget général – Décision modificative n° 1**

Le Conseil communautaire a validé la décision modificative d'ouverture de crédits supplémentaires du Budget Général consécutive à la notification des produits prévisionnels de recettes fiscales et des dotations d'État (+ 416 730,00 €).

### **Dissolution du Budget SPANC au 31/12/2021**

Le Conseil communautaire a validé la clôture du budget annexe SPANC et le transfert des écritures au budget Général.

### **Gratuité pour l'accès au centre aquatique intercommunal**

Le Conseil communautaire a validé la gratuité d'accès à l'espace natation du centre aquatique intercommunal aux réfugiés ukrainiens hébergés sur le territoire du Castelrenaudais sur présentation de justificatifs, et à un seul accompagnant accueillant, et a approuvé la création de l'article « gratuité » pour l'accès à l'espace natation du centre aquatique intercommunal.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **Actualisation des représentants de la Communauté de communes au SATESE 37**

Le Conseil communautaire a élu Madame Céline DONDEL en qualité de délégué titulaire au SATESE 37 pour représenter la Communauté de communes, en remplacement de Madame Caroline DOARÉ.

### **Actualisation des représentants de la Communauté de communes au SMICTOM d'Amboise**

Le Conseil communautaire a élu Monsieur Jean-Marc PAPIN en qualité de délégué titulaire et Monsieur Emmanuel LEDRU en qualité de délégué suppléant au SMICTOM pour représenter la Communauté de communes, en remplacement de Mesdames Caroline DOARÉ et Brigitte VENGEON.

### **Actualisation des représentants de la Communauté de communes au SCOT**

Le Conseil communautaire a élu Monsieur Hugues CHEVALIER en qualité de délégué suppléant au SCOT ABC pour représenter la Communauté de communes, en remplacement de Monsieur Mario GIAVARINA.

### **Actualisation des membres de la Commission d'Évaluation de Transfert de Charges (CLETC)**

Le Conseil communautaire a élu Monsieur Frédéric LAUGIS en qualité de membre représentant la commune de Monthodon, et a modifié en conséquence le règlement intérieur du Conseil communautaire, du Bureau communautaire et des Commission thématique.

### **Actualisation des représentants des communes à la commission intercommunale « Territoire : urbanisme – habitat – mobilités »**

Le Conseil communautaire a acté la représentation de la commune de Monthodon par Monsieur Frédéric LAUGIS et Madame Céline DONDEL à la commission intercommunale « Territoire : urbanisme, habitat, mobilités ».

### **Actualisation des représentants des communes à la commission intercommunale « Patrimoine communautaire : Centre aquatique - Travaux »**

Le Conseil communautaire a acté la représentation de la commune de Monthodon par Madame Sandrine GUÉPIN et Madame Marie-Bélandre VAULET à la commission intercommunale « Patrimoine communautaire : Centre aquatique - Travaux ».

### **Actualisation des représentants des communes à la commission intercommunale « Stratégie développement économique – Tourisme et Commerces »**

Le Conseil communautaire a acté la représentation de la commune de Monthodon par Madame Marie-Bélandre VAULT et Madame Sandrine GUÉPIN à la commission intercommunale « Stratégie développement économique – Tourisme et Commerces ».

### **Actualisation des représentants des communes à la commission intercommunale « Petite enfance - Enfance - Jeunesse »**

Le Conseil communautaire a acté la représentation de la commune de Monthodon par Madame Alexandra PESSARD et Monsieur Arnaud NAUDIN à la commission intercommunale « Petite enfance - Enfance - Jeunesse ».

## **INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES**

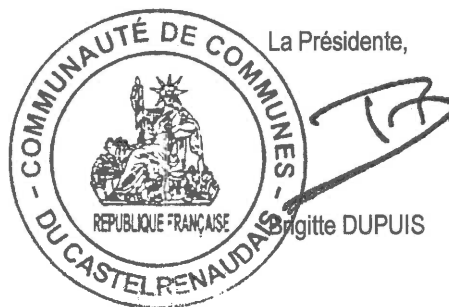
### **Comptes rendus des Commissions et Syndicats**

### **Informations diverses**

### **Questions diverses**

À Château-Renault, le 29 avril 2022

La Présidente,



### **AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

#### **AVIS AU PUBLIC**

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales